

# Analyse Méthodique des Risques CLASSIQUE



## L'analyse des risques de développement des Légionelles

Les obligations réglementaires stipulées par les arrêtés ministériels du 13 décembre 2004 et applicables aux circuits de refroidissement, sont fondées sur le processus susceptible de conduire à la prolifération de *Legionella* dans l'eau dispersée, puis à leur émission dans l'air. L'examen de ces règles révèle très vite l'importance accordée au traitement du risque de prolifération des microorganismes dans les eaux dispersées.

GL BIOCONTROL réalise une analyse méthodique des risques microbiologiques conforme aux demandes réglementaires. L'étude est réalisée sur l'installation de refroidissement en fonctionnement dans ses conditions normales et exceptionnelles.

## Avantages

- Réalisation d'une AMR conforme aux demandes réglementaires,
- Création d'un groupe de travail,
- Identification des facteurs de risque de développement de *Legionella* liés à la conception, l'exploitation, la maintenance et la surveillance de l'installation de refroidissement,
- Rédaction du programme d'amélioration : détermination des mesures préventives, évaluation de la criticité et hiérarchisation des dangers, élaboration des plans de suivi (plan de maintenance, d'entretien et de nettoyage, plan de surveillance), mise en œuvre des actions correctives en cas de dérives des indicateurs).

## Méthodologie

L'AMR de GL BIOCONTROL s'appuie sur la méthode AMDEC (Analyse des modes de défaillance, de leurs effets et de leur criticité). L'AMDEC est une technique d'analyse exhaustive et rigoureuse de travail en groupe, très efficace par la mise en commun de l'expérience et de la compétence de chaque participant. Cette méthode fait ressortir les actions correctives à mettre en place.

## Mise en forme des données

L'ensemble des résultats de l'étude sont rassemblés dans un rapport d'analyse des risques microbiologiques (Le rapport est disponible sous 30 jours au format papier et/ou électronique). Ce document contient :

- Le descriptif de l'installation étudiée,
- Le schéma de l'installation étudiée et le logigramme de fonctionnement,
- Le recensement et la hiérarchisation des défaillances et de leur(s) effet(s),
- Le recensement et la hiérarchisation des actions correctives et préventives à mettre en place,
- Une proposition d'un plan d'entretien et de maintenance, d'un plan de surveillance spécifique.